



Compte-rendu de la réunion CCSSF, tenue le vendredi 5 avril 2019 à 9h30 dans la salle 10 à l'Hôtel WESTOTEL, 34 rue de la Vrière 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Membres CCSSF : MM. PRESSARD Didier (président), FOURASTIE Patrick (secrétaire général), REPELLIN Arnaud (chargé de la communication élargie) et LAURENT Mikaël (administrateur)

Invités FFH : MM. FEVRIER Christian (Directeur technique National) à 10h30

Interprètes diplômées en LSF : Mmes ARCHAMBEAUD Florine et SAIDLITZ Julie, M. Carlos CARRERAS

Ordre du Jour

- Acceo
- Transfert du badminton à la FFB
- Statistiques Licences Sourds
- Calendrier International (Juin à Décembre 2019)

Didier PRESSARD annonce la bienvenue à tous. Il évoque la préparation de la réunion du forum des sourds qui doit se tenir l'après-midi.

Acceo

Didier PRESSARD explique l'évolution du contrat ACCEO – FFH reconduit à la baisse jusqu'à la fin de cette année. La FFH souhaiterait connaître les statistiques réelles d'utilisation car il semblerait que le service ACCEO mis à disposition des licenciés ne soit que très peu utilisé.

Arnaud REPELLIN parle des divers types de communication existant aujourd'hui comme Roger Voice. Il explique les difficultés rencontrées avec ACCEO en précisant que l'utilisation est limitée notamment à cause des horaires restreints ou non adaptés.

Mikaël LAURENT propose de poser la question aux clubs présents au Forum des Sourds, sinon à l'ensemble des clubs sourds licenciés à la FFH. Quels moyens et quels modes de communication privilégient-ils quand ils ont des questions spécifiques sur les demandes d'aides financières, la formation, les clubs ou autres.

Transfert du badminton à la FF Bad

Patrick FOURASTIE a rencontré le père de Louise Bernard à Orléans le samedi 16 mars dernier pour - échanger sur cette situation en stand-by.

Christian FEVRIER confirme que le badminton sera transféré officiellement sous peu à la FFBad même s'il ne sait pas quand exactement.

La procédure de transfert est plus longue que prévu car le Ministère des Sports a demandé des éléments complémentaires à la FFBad avant de valider définitivement ce transfert.

La DTN avait prévu de ne sélectionner personne pour les championnats du monde cette année. La stratégie avec été validée avec l'actuel directeur sportif, Sébastien CAMPEGGIA, avant les championnats d'Europe l'an dernier.

L'objectif était de développer et faire progresser une équipe pour le futur.

En ce sens, le choix de présenter une équipe de femmes et d'hommes aux championnats d'Europe avait paru pertinent car le niveau était moins élevé qu'un championnat du monde et pouvait leur servir à s'aguerrir en compétitions internationales.

Effectivement, on peut comprendre la déception des athlètes de ne pouvoir participer à cette compétition d'autant que c'est un très beau voyage mais le niveau actuel des athlètes ne permet pas d'envisager raisonnablement une médaille malgré le très beau podium obtenu aux championnats d'Europe de 2018 par la paire de double féminine.

Il semblerait que Sébastien CAMPEGGIA ait subi des pressions de la part des sportifs ou de leur entourage pour essayer de participer coûte que coûte à ces championnats du monde malgré la décision de la DTN FFH.

Nous avons des critères de sélection définis par la DTN et aucun athlète ne peut s'auto-sélectionner ou passer outre le choix fédéral. Voyant que le transfert vers la FF Bad allait peut-être se faire sous peu, certaines personnes du badminton sourd ont contacté la FF Bad pour faire valoir les résultats aux derniers championnats d'Europe et implorer la FF Bad de donner le feu vert pour participer aux championnats du monde en laissant l'ensemble des frais à prévoir à la charge des sportifs et du staff accompagnant.

Il semblerait que le DTN FF Bad ne soit pas opposé à la participation aux championnats du monde en prenant à leur charge les frais.

Bien entendu, la FF Bad qui découvre le handicap de la surdité ne connaît pas le niveau réel du badminton sourd mondial. J'ai fait part de mes réserves au DTN FF Bad et j'avoue être perplexe sur cette volonté de participation car, encore une fois, ce n'est pas le fonctionnement de la FFH qui sélectionne les équipes nationales sur des critères de sélection cohérents.

Ceci dit, le DTN FF Bad est en droit de valider la participation du badminton sourd à cette compétition. Pour cela, il faut attendre le transfert officiel du badminton à la FF Bad qui se fera sous peu. Le timing est singulier car on est en cours d'année.

Statistiques licences sourds

Patrick Fourastié évoque les éléments statistiques qu'il présentera au forum des sourds concernant l'évolution des licences et clubs du sport sourd depuis son intégration à la FFH en 2007-2008 jusqu'à aujourd'hui. Concrètement, le nombre de licenciés sourds n'a pas augmenté depuis l'intégration du sport sourd à la FFH.

Calendrier International (Avril à Décembre 2019)

- Calendriers internationaux pour l'année 2019 (ICSD et EDSO)
EDSO <https://www.edso.eu/eventsss/calendar/> à cliquer
ICSD <http://www.ciss.org/events> à cliquer
- XIX^{ème} Deaflympics d'hiver pour les 12 au 21 décembre 2019 à Valtellina - Valchiavenna (Nord d'Italie)
- 47^{ème} Congrès ICSD pour les 9 au 12 décembre 2019

Fin de la réunion à 11 h 45.

Le secrétaire général

Le président

Patrick FOURASTIE

Didier PRESSARD



**Forum des Clubs Sportifs de Sourds, tenu le vendredi 5 avril 2019 à
13h30 dans la salle 11-12 à l'Hôtel WESTOTEL, 34 rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE**

Membres CCSSF : MM. PRESSARD Didier (président), FOURASTIE Patrick (secrétaire général), REPELLIN Arnaud (chargé de la communication élargie) et LAURENT Mikaël (administrateur)

Invités FFH : MM. FEVRIER Christian (Directeur technique National), Sébastien MESSAGER (Chef du Bureau des Sports)

Interprètes diplômées en LSF : Mmes ARCHAMBEAUD Florine et SAIDLITZ Julie, M. Carlos CARRERAS

DS Sports Sourds et Clubs de Sourds : MM. Marc ARNAL (DS Boules Lyonnaises et Pétanque FFH) Davy LACROIX (DS Bowling FFH et Président Handisport Limousin 87), Olivier CORDIER (Grand Electeur Occitanie), Arnaud REPELLIN (Réfèrent Sourd Rhône-Alpes Auvergne), Grégoire ANDRES (Vice-président Handisport Ile de France), Mme Séverine PRIGENT (Membre Handisport Loire-Atlantique), Sylvain LUGA (Réfèrent Sourd Grand Est), Patrick DUFFRECHE et Gérard CARRE(ESSV), David DELEPAU et Frédéric LORY (ASTOLOSA), Henri BOUFFORT et Pauline GARNIER (CSS Rennes), Olivier CORJON (Handisport 94), M.et Mme Evelyne FERNANDES (USLS Metz), quelques dirigeants de l'ASS Strasbourg et du CSS Nantes.

Présence d'environ 25 à 30 dirigeants sourds de quelques clubs affiliés à la FFH

Didier PRESSARD ouvre la séance à 13h30.

Sébastien MESSAGER prend la parole en premier car il va devoir s'éclipser rapidement pour une autre réunion. Il parle de l'évolution du sport au sein de la FFH avec la mise en place du Bureau Des Sports (BDS). On s'est aperçu que les Directeurs Sportifs (DS) et leurs commissions fonctionnaient souvent en vase clos sans interaction entre eux ni n'échangeaient sur les diverses problématiques rencontrées, d'où la création du BDS pour coordonner et aider les DS dans l'organisation et le développement de leurs disciplines sportives. Le BDS est une structure rattachée à la Direction Technique Nationale (DTN) qui regroupe tous les Directeurs Sportifs (DS). Donc cela concerne l'ensemble du sport sourd au sein de la FFH. L'objectif étant d'accompagner et aider les commissions sportives : rationaliser et organiser le développement des pratiques sportives, mutualiser les actions et projets et réfléchir au futur.

Longue exposition du rapport international 2018 par Didier PRESSARD.

Hervé BOUFFORT (CSS Rennes) fait part des difficultés de financement de son club. Avec les transferts de quelques sports aux fédérations affinitaires, pour les clubs multisports, la double affiliation (et parfois plus selon les clubs) représente un coût conséquent. Il devient de plus en plus difficile d'obtenir les subventions auxquelles on avait droit jusqu'ici. Les critères évoluent depuis peu quasiment chaque année et sont aberrants.

Le Conseil Départemental d'Île et Vilaine m'a refusé une aide financière pour le foot au motif que le foot à 11 n'était pas reconnu comme discipline de Haut Niveau (HN).

Pour rentrer dans leurs critères il aurait fallu que le foot sourd à 11 soit reconnu de HN. Il croyait pourtant que le foot sourd était reconnu comme un sport de HN. Il a cherché et a trouvé l'arrêté ministériel du 17 mars 2017 relatif à la reconnaissance du caractère de HN des disciplines sportives. Il a lu que seuls le foot à 7, cécifoot et le foot fauteuil électrique avaient cette reconnaissance de HN. Il est surpris, il trouve cela injuste et il souhaiterait que le foot à 11 soit aussi reconnu de HN

Christian FEVRIER (DTN) explique qu'effectivement tous les clubs multisports FFH rencontrent les mêmes problématiques. Au niveau local chaque collectivité territoriale à sa propre politique donc les critères leurs sont propres à chaque localité d'une région, d'un département, d'une métropole ou d'une mairie à l'autre. Idem pour les barèmes d'aides financières. Rien n'empêche non plus de trouver des alternatives en essayant de solliciter des sponsors auprès d'entreprises ou autres. Y compris les demandes d'aides financières en ligne. Le Conseil Départemental d'Île et Vilaine semble s'appuyer sur la liste des sports reconnus de haut niveau. Il est vrai que dans le parafoot seules les disciplines paralympiques sont reconnues de haut niveau. Il faudrait donc que le foot sourd soit paralympique mais ce n'est pas à l'ordre du jour puisque, comme vous le savez, votre fédération internationale (ICSD : International Committee of Sports for the Deaf) ne souhaite pas intégrer le mouvement paralympique et s'est même retiré de l'IPC (Comité Paralympique International) il y a de nombreuses années.

Davy LACROIX (DS Bowling) pose la question à Didier PRESSARD pour quel motif précis l'ICSD s'est retiré de l'IPC en 1995.

Réponse de Didier PRESSARD : Le CIO (Comité International Olympique) a reconnu le CISS en 1955 lors de la 50^{ème} session à Paris.

En 1985, le président du CIO, M. Juan Antonio Samaranch, a demandé au CISS (ancien nom de la Fédération Mondiale du Sport Sourde) de devenir l'un des membres fondateurs de l'IPC afin de fournir une structure organisationnelle aux sports pour handicapés au sein du CIO. Après avoir reçu l'assurance qu'il conserverait son autonomie, continuerait avec ses propres Jeux Mondiaux et partagerait les revenus générés par le sport pour handicapés, le CISS a accepté. Cela n'a pas rencontré l'approbation unanime des autres organisations sportives pour handicapés. Néanmoins, l'IPC a été formé et le CISS a pris sa place au comité exécutif.

Malgré tout, de nombreuses difficultés sont apparues très rapidement. Au niveau national, les Comités Nationaux Olympiques (CNO) étaient très confus quant au statut des Deaflympics et de l'athlète sourd.

De nombreuses organisations sportives nationales sourdes qui avaient auparavant des liens directs et harmonieux avec leur CNO, ont perdu ces liens, perdant ainsi leur autonomie et une grande partie de leur financement car seuls les Jeux Paralympiques étaient reconnus.

Au niveau international, Le CISS a expliqué à l'IPC les conditions de participation des athlètes sourds aux Jeux Paralympiques concernant le nombre d'athlètes, le nombre de sports, la fourniture d'interprètes et le contrôle des compétitions. Bien que l'IPC semblait vouloir valoriser l'adhésion du CISS, il a déclaré que la participation des athlètes sourds aux Jeux Paralympiques devrait être négociée ultérieurement.

De plus, l'IPC n'a pas partagé les fonds du CIO malgré l'accord initial. Le CIO ayant également déclaré qu'il continuerait à reconnaître les Deaflympics et le CISS, les délégués de la Fédération Mondiale du sport sourd ont voté le retrait de l'IPC en 1995, lors de la 34^{ème} session d'Helsinki (Finlande).

Présentation de l'évolution statistique du sport sourd par Patrick FOURASTIE. (Voir fichier de PDF ci-joint).

Concernant ces statistiques du sport sourd qui n'ont pas évolué à la hausse depuis l'intégration du sport sourd au sein de la FFH, certaines personnes souhaitent intervenir.

Davy LACROIX (DS Bowling) : il devient urgent de faire quelque chose pour développer les clubs.

Olivier CORJON (Handisport 94) parle sur le développement des jeunes. Il faudrait détecter les futurs sportifs jeunes sourds au niveau scolaire dans tous les types d'établissements y compris dans les établissements intégrés. On peut s'appuyer aussi sur le livre ONISEP. Embaucher un référent du sport sourd au sein de la FFH pourrait apporter aussi.

Au niveau fédéral, la présence d'élus sourds dans chaque région pourrait apporter une aide précieuse. Aujourd'hui ils sont quelques-uns comme Davy LACROIX (Président Handisport Limousin 87), Olivier CORDIER (Grand Electeur Occitanie) Arnaud REPELLIN (Réfèrent Sourd Rhône-Alpes Auvergne), Grégoire ANDRES (Vice-président Handisport Ile de France), Séverine PRIGENT (Membre Handisport Loire-Atlantique) et Sylvain LUGA (Réfèrent Sourd Grand Est), mais il faudrait élargir le nombre à l'ensemble des régions.

David DELEPAU (AS TOLOSA) parle du rugby sourd à 15, il y a quelques années la manifestation sportive à Brissac (près d'Angers) avait aidé au développement du rugby même si c'était insuffisant. Maintenant il faudrait arriver à créer au moins 6 clubs pour continuer ce développement

Plusieurs personnes demandent pourquoi peu de DS sourds sont présents chaque année aux JNH ?

Certains fustigent l'absence de Brice ALLAIN qui ne s'est jamais déplacé aux JNH. D'autres déplorent son comportement très autoritaire et agressif, d'autres encore que la politique de développement du foot sourd soit trop floue. Certes Brice ALLAIN est très dévoué au foot sourd depuis de nombreuses années mais il manque d'humanité dans les échanges mutuels, il n'est pas à l'écoute des autres et a toujours raison. Il y a un manque de souplesse administrative de la CFFS qui distribue trop d'amendes disciplinaires souvent injustes et qui découragent beaucoup de footballeurs et de clubs qui ont déjà des difficultés financières.

Certains n'ont pas compris pourquoi pour la finale de la Coupe de France l'entrée était payante pour les spectateurs alors que c'est gratuit dans beaucoup d'autres manifestations FFH.

Les statistiques établies par Patrick FOURASTIE montrent que le nombre de clubs en foot est en baisse avec un chiffre inférieur, cette année par rapport à l'an passé.

Une personne propose de ne pas faire de compétitions pendant les JNH pour permettre la présence d'un plus grand nombre de sourds et, notamment, plus de dirigeants et DS sourds.

Christian FEVRIER conseille de soulever tous ces problèmes en présence de Brice ALLAIN lors de la prochaine AG de la CFFS. Et si les mécontents sont aussi nombreux que semblent le laisser penser les personnes ici présentes alors faites une pétition pour en démontrer l'ampleur.

Gérard CARRE (ESS Vitry) souhaiterait la même date compétition Interrégionale de pétanque partout en France. C'est à la Commission Fédérale Sport Boules lyonnaises et Pétanque Sourds, de valider cette organisation lors de la prochaine Table ronde de Nancy prévue pour le samedi 14 septembre 2019.

Didier PRESSARD remercie vivement l'assistance pour ces échanges et suggère aux clubs de rechercher des jeunes sourds pour les inscrire aux prochains Jeux Nationaux de l'Avenir Handisport du 29 mai au 1^{er} juin à Valence.

Fin de la réunion à 15 h 45.

Le secrétaire général

Le président

Patrick FOURASTIE

Didier PRESSARD